

# COMPTE-RENDU

20/05/2016

*CRIQ Sud-Est/Sud-Ouest/Centre*

Le Comité de Réflexion et d'Initiatives des quartiers Sud-Est, Sud-Ouest et Centre, qui s'est tenu le 20 Mai 2016 à 19H (salle Colindres) a porté sur le déploiement de la fibre optique/Haut débit sur la commune.

- ✓ Ouverture de la séance par Patrick Mérian, Délégué à l'Agenda 21 et à la Citoyenneté qui, après avoir remercié les nombreux participants de leur présence (environ 60 personnes), rappelle les règles de bon fonctionnement des échanges entre les participants.
- ✓ Andréa Kiss, fait un rapide rappel sur le déploiement de la fibre optique sur la commune et présente les différents intervenants :
  - ✓ Bordeaux Métropole – M. TROUILLET chargé de l'aménagement numérique
  - ✓ Orange – Mesdames HEUZE et BARBALAT

## **Présentation de l'action métropolitaine sur le Haut Débit**

Bordeaux Métropole déploie le réseau sur toute la Métropole pour proposer deux offres de très haut débit :

- ✓ Le très haut débit « Grand public » à savoir un débit supérieur à 30 mégabits par seconde qui propose deux types d'offres : une sur le réseau FTTH (Orange) et l'autre sur le réseau FTTLA (SFR/numéricable).
- ✓ Le très haut débit « professionnel » sur le réseau INOLIA.



Un seul réseau Grand public est en cours de déploiement sur Le Haillan, il est mené par Orange et est ouvert à tous les opérateurs. Le déploiement a débuté sur la commune en 2014.

L'objectif général pour la Ville du Haillan (qui est contractuel) est que 100% des logements soient adressables en 2019, c'est-à-dire que les armoires de rues sont installées. Tous les engagements pris sont respectés à ce jour.

Bordeaux Métropole assure le rôle de facilitateur technique auprès des différents opérateurs pour permettre le déploiement de la fibre le plus tôt possible.

Concernant la fibre professionnelle, mise en place depuis 2006 sur la Métropole via une délégation avec le réseau Inolia dans une logique de développement économique. A ce jour, sur Le Haillan, une quinzaine de sites sont Clients d'Inolia et accèdent au très haut débit « professionnel ».

### **Présentation du déploiement de la fibre optique par Orange**

Actuellement, sur Le Haillan, 2 lots géographiques sont en cours de déploiement :

- le lot 1 (initié à la fin de l'année 2014) au nord de la commune, représentant 637 logements (quasi terminé : restent 8 logements non éligibles).
- le lot 2 (initié à la fin de l'année 2015) au nord de l'avenue Pasteur et au Sud du Lot 01, représentant 1592 logements (il reste 889 logements non éligibles, soit 56 % du Lot 2).

Le déploiement de la fibre sur ces 2 lots représente 42% des logements de la Ville.

La prise en charge par Orange part de l'armoire de la rue jusqu'au point de branchement sur la zone publique.


A ce jour sur la Ville, 1335 logements sont éligibles à la fibre.

Il est envisagé un Lot 03, qui permettra à 1750 logements d'être éligible à la Fibre entre janvier 2017 et juin 2018, avec notamment le quartier Edmond Rostand La Luzerne (Sud Est de la commune).


Madame le Maire rappelle qu'un Nœud de Raccordement d'Abonnés (NRA), nom donné aux centres téléphoniques Orange, a été installé Rue de la Morandière et inauguré en novembre 2013, ce qui a permis d'augmenter le débit pour les abonnés du secteur Sud-Ouest. La volonté est de déployer le réseau fibre et la priorité est donnée à ceux qui n'ont pas bénéficié du NRA.

### **Questions/réponses**

#### **➤ Quelles sont les rues qui sont concernées par le lot 3 ?**

 Avenue Pasteur, Bernard de Girard, Jean Jaurès, Rue Mermoz ...  
Il faut toutefois faire attention à la représentation fournie dans le fichier de présentation (voir pièce jointe). En effet ce n'est qu'une indication géographique et l'expérience du déploiement des Lots 01 et 02 qu'une étude plus approfondie permettra d'avoir avec certitude les logements concernés (notamment au niveau des pourtours de ces zones).

#### **➤ Coût de l'abonnement FTTH**

 Le coût sera similaire à celui de l'ADSL. Le fait que plusieurs personnes demandent sur un même secteur accélère indéniablement le processus. Les frais de raccordement du Collectif peuvent être gratuits, cela dépend des offres commerciales des différents Fournisseurs d'Accès à Internet. Il y a l'intervention d'un technicien au domicile pour le raccordement.

➤ **Est-ce que le FTTH sera installée en 2017 Rue de Venteille ?**

✚ Il est conseillé à toutes les personnes présentes de faire une Prise d'Intérêt Fibre à l'adresse suivante auprès des fournisseurs d'accès internet :

✚ <https://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/prise-interet-fibre/formulairePIF.aspx>

✚ [www.lafibresfr.fr](http://www.lafibresfr.fr)

✚ [www.free.fr](http://www.free.fr)

✚ [www.bouyguestelecom.fr](http://www.bouyguestelecom.fr)

➤ **Que faire quand on réside chez un bailleur social (Rue Los Héros) ?**

✚ Un accord doit être passé entre le bailleur et Orange. Si plusieurs locataires sont intéressés, ils doivent faire une demande au siège **social de leur Bailleur Social**.

➤ **Qu'en est-il de l'ADSL ?**

✚ L'ADSL est maintenu mais le déploiement de la fibre optique est privilégié (réseau d'avenir).

➤ **Quels sont les opérateurs qui peuvent être intéressés par ce déploiement de la fibre ?**

✚ Orange déploie le réseau ouvert à tous les opérateurs. Aujourd'hui SFR propose des offres, Bouygues Telecom et Free ne sont pas encore intervenus sur la commune.

➤ **La Résidence Berlioz est-elle éligible ?**

Les immeubles neufs à usage d'habitation, professionnels ou à usage mixte, pour lesquels une demande de permis de construire a été déposée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012, doivent obligatoirement être équipés en lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique.

Ce pré-équipement est à la charge du maître d'ouvrage ; cette partie terminale du réseau sera ensuite mise à disposition d'un opérateur d'immeuble, désigné par le propriétaire ou le syndicat de copropriétaires, et mutualisée entre les différents opérateurs de communications électroniques  
Après accord du syndic, il peut être réalisé des branchements à chaque étage. Il faut inciter le syndic à autoriser les raccordements quand le propriétaire n'est pas un bailleur social et donc inscrire la question à l'ordre du jour des assemblées générales de copropriété.

➤ **Quel est le surcoût de la fibre quand on a une Livebox ?**

✚ Les offres commerciales actuelles donnent des coûts identiques d'abonnement

➤ **Les élus sont-ils prioritaires pour être raccordés ?**

✚ Non !

**Autres questions/réponses (hors Fibre optique)**

➤ **Nuisances aériennes : le pourcentage de décollage a augmenté de 0.5 à 13.4% ces trois derniers mois. Fortes répercussions sur la santé, la qualité de vie et la valeur des biens immobiliers. Que peut-on faire ?**

✚ Intervention de Ludovic Guitton qui rappelle que la municipalité se préoccupe de ces nuisances, mais qu'en raison des conditions climatiques de ces 4 derniers mois qui n'ont pas été favorables, les avions ont dû décoller toujours dans le même sens

à savoir face au vent. Il informe que suite aux analyses sonores réalisées sur le Haillan, un courrier a été rédigé, en partenariat avec la ville d'Eysines auprès de l'ACNUSA (organisme contrôlant le respect des règles aéroportuaires) pour envisager de nouvelles procédures de décollage et d'atterrissage. Toujours en attente d'une réponse, la Ville n'hésitera pas à communiquer le résultat de ses doléances.

✚ Intervention d'Andréa Kiss qui explique que suite aux attentats intervenus sur Paris, les touristes délaissent la capitale et privilégient les destinations provinciales, ce qui augmente le trafic aérien, notamment sur Bordeaux.

A quoi il faut rajouter l'Euro de foot 2016 qui amènera un trafic supplémentaire de 90 vols simplement sur les vols réguliers, plus les vols low cost. Le début de l'été sera donc compliqué, compte tenu des nuisances sonores, mais les retombées économiques seront bénéfiques. A compter du 11 Juillet, le trafic devrait reprendre son cours estival habituel.

➤ **Nuisances routières Carrefour Venteille et Bosquets de Venteille : les camions roulent vite et sont bruyants**

✚ Andréa Kiss rappelle, qu'à la demande des riverains, un plateau a été mis pour limiter la vitesse, mais malheureusement ce système est bruyant. La rue vient d'être refaite, le plateau ne sera pas enlevé. Le seul moyen pour limiter la vitesse est de demander la présence de la Police Nationale pour des contrôles de vitesse.

➤ **Aménagement de la zone abribus Résidence Capella – rue de la République : projet et échéance ?**

✚ Demande déposée auprès de Bordeaux Métropole pour la mise aux normes de cet abribus accompagnée d'une étude pour améliorer l'éclairage.

➤ **Question sur le coût mensuel engendré par le campement des Bulgares et si une fermeture est envisagée ?**

✚ Le coût engendré par le campement des Bulgares a été faible et couvre l'installation d'un boîtier électrique (sécurité au vu du branchement « sauvage » pour les personnes et pour les entreprises du secteur). Le coût du raccordement électrique pour la Ville est de 900 €. Les consommations électriques à venir seront à la charge de la Ville.

✚ Le camp sera évacué cet été, Bordeaux Métropole a demandé au juge l'ordonnance d'expulsion. La Ville a fait un travail de repérage des familles « intégrables ». Il est à noter qu'aucune remontée de dégradations n'est arrivée en Mairie.

➤ **Stationnement dangereux, vitesse excessive Rue de la Liberté**

✚ Il est prévu des stationnements des deux côtés de la rue plus un marquage par Bordeaux Métropole des rues adjacentes (Promenade des Girondins) pour discipliner le stationnement, ce qui permettra aussi de réduire la vitesse.

➤ **Trottoir qui passe devant l'impasse (arrêt de bus 3 Béchade) jusqu'au magasin Couleur Marché est très abîmé suite aux différents travaux. Demande de les niveler**

✚ Pas de travaux prévus à ce jour. Une demande sera faite à Bordeaux Métropole d'aller voir l'état de ces trottoirs.

➤ **Les armoires installées prévoient de desservir 350 logements : est-ce que cela sera suffisant pour assurer le débit annoncé ?**

✚ La réponse est oui.

➤ **Quelques foyers installés constatent une baisse de débit, voire une interruption. A quoi cela est-il dû ?**

- ✚ Cette baisse de débit est probablement due au box suivant les installateurs.

Seront joints à ce compte rendu les deux power-points présentés par Bordeaux Métropole et Orange au cours de cette rencontre

La séance est levée à 20h15